

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00377  
Numéro SIREN : 800 996 852  
Nom ou dénomination : 2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002682

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
**ROMANS SUR ISERE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/002682**  
n° de gestion : **2014B00377**  
n° SIREN : **800 996 852 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 18/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS - Société à responsabilité limitée  
28 rue Jean Jullien Davin 26000 Valence -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



824124

Dénomination de l'entreprise **SARL 2 CARA PARTICIPATIONS**

Néant  \*

Adresse de l'entreprise **2 AVENUE JEAN MONNET**

**26000 VALENCE**

Numéro SIRET \* **8 0 0 9 9 6 8 5 2 0 0 0 1 1**

Durée de l'exercice en nombre de mois \* **1 2**

Durée de l'exercice précédent \* **1 2**

FAAMILLIAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8		
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	615 991		643 673		
	<b>Total I (5)</b>	044	048	615 991		643 673		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070				
		Autres * (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	21 807		11 014		
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		<b>Total II</b>	096	098	21 807		11 014	
		<b>Total général (I+II)</b>	110	112	637 797		654 686	

				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1	2			
<b>PASSIF</b>								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		30 000		30 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		3 000		3 000		
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		116 446		92 081		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		37 725		24 365		
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	142		187 171		149 446	
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 450 379)	172		450 627		505 241		
	Produits constatés d'avance	174						
		<b>Total III</b>	176		450 627		505 241	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	180		637 797		654 686		

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise **SARL 2 CARA PARTICIPATIONS**

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

**CHARGES D'EXPLOITATION**

**PRODUITS ET CHARGES DIVERS**

**AVANTAGES DIVERS**

		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le								
		13	1	2	2	0	1	9	13	1	2	2	0	1	8
Ventes de marchandises *							210								
Production vendue	biens	209					214								
	services *	215					218								
Production stockée * <small>(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</small>		217					222								
Production immobilisée *							224								
Subventions d'exploitation reçues							226								
Autres produits							230								
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>							232								
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234								
Variation de stock (marchandises) *							236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240								
Autres charges externes * : <small>(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)</small>							242								
Impôts, taxes et versements assimilés <small>(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</small>		243					244								
Rémunérations du personnel *							242								
Charges sociales (cf. renvoi 380)							244								
Dotations aux amortissements *							250								
Dotations aux provisions							252								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					254								
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					256								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>							264								
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							270								
Produits financiers							270								
Produits exceptionnels (III)							280								
Charges financières (IV)							290								
Charges exceptionnelles (V)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347					294								
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					300								
Impôts sur les bénéfices *							306								
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>							310								
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318								
Provisions non déductibles *							322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324								
Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés		247					330								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option							251								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997								
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de réhabilitation de la défense (44. sexies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138								
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990								
Divers (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992								
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D							993								
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>							350								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							352								
Déficits antérieurs reportables : * .....3.....1.7.3 dont imputés sur le résultat :							356								
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>							360								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							370								

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	643 673		3 282
<b>TOTAL</b>	643 673		3 282
<b>TOTAL GENERAL</b>	643 673		3 282

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		30 964	615 991	615 991
<b>TOTAL</b>		30 964	615 991	615 991
<b>TOTAL GENERAL</b>		30 964	615 991	615 991

**Etat des amortissements**

Néant

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	313 152	313 152	
<b>TOTAL</b>	313 152	313 152	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéficiés	248	248		
Groupe et associés	450 379	450 379		
<b>TOTAL</b>	450 627	450 627		

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

### **Charges et produits constatés d'avance**

*2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS*  
*Société à Responsabilité Limitée*  
*au capital de 30 000 €*  
*Siège social : 28 rue Jean Jullien Davin*  
*26000 VALENCE*

*RCS ROMANS 800 996 852*

---

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019**

*Exemplaire certifié conforme*  
*Destiné au Greffe du Tribunal de commerce*

A handwritten mark consisting of a vertical line with a horizontal crossbar, resembling a stylized signature or a specific symbol.

## **2CARA PARTICIPATIONS**

Société À Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €

Siège social : 28 rue Jean Jullien Davin

26000 VALENCE

800 996 852 RCS ROMANS

---

### **TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUmise ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MAI 2020**

#### **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 37 724,91 €, de la manière suivante :

- Une somme de 37 724.91 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

#### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**Copie certifiée conforme**

**La Gérance**

-  
r  
